

Communiqué de presse – 2 décembre 2022,

Deauville s’engage pour l’authentique en signant la « Charte des communes » de l’Unifab

Deauville, « ville marque » reconnue pour son élégance depuis le siècle dernier, est la 16ème ville française à s’engager en faveur de l’authentique, en rejoignant le club des communes soutenant la création et l’innovation en France.

L’Union des Fabricants (Unifab) – association de promotion et de défense du droit de la propriété intellectuelle, qui regroupe plus de 200 entreprises membres issues de tous les secteurs d’activité - se réjouit de cette nouvelle collaboration avec la municipalité, marquée par la signature de la « Charte des communes », le 2 décembre 2022 à 15h, en présence de son maire Philippe Augier, ainsi que du Député du Calvados et Président du Comité National Anti-Contrefaçon (CNAC), Christophe Blanchet.

En effet, ce fléau d’envergure planétaire - qui représente aujourd’hui 2.5% du commerce mondial soit 250 milliards de dollars, 6.7 milliards de pertes de ventes directes et indirectes pour la France, 1.34 d’impôts nationaux non perçus et la suppression de 38 mille emplois chaque année dans l’hexagone – doit être dénoncé et endigué, et l’implication des municipalités est essentielle.

Dans sa mission de lutte contre la prolifération des contrefaçons présentes sur le marché, et notamment dans sa vocation de sensibilisation des consommateurs aux effets et conséquences de la contrefaçon, l’Unifab s’emploie, avec l’aide des villes signataires de cette charte que sont les communes de Saint-Denis, Paris, Saint Ouen, Cannes, Antibes, Juan les Pins, Saint-Tropez, Saint-Laurent-du-Var, Mandelieu, Villeneuve-Loubet, Théoule-sur-Mer, Vallauris, Nice, Menton, ainsi que Marseille, à informer les citoyens des effets et conséquences d’une consommation non responsable sur la santé, la sécurité, l’emploi, l’environnement, ainsi que l’économie.

Deauville avec sa forte identité convoitée, est un symbole particulièrement évocateur, et l’engagement de son Maire, comme celle du Député de sa circonscription, permettra à l’Unifab, qui déploie chaque année une vaste campagne informative à destination de la population, de pouvoir organiser une session de sensibilisation localement.

Au lendemain de cette signature, l’Unifab se rendra directement à la rencontre des citoyens sur le marché de Deauville afin de leur transmettre toutes les clés pour consommer responsables et rester authentiques en disant non à la contrefaçon.

« Je tiens à remercier la ville de Deauville, et tout particulièrement son Maire Philippe Augier, pour son soutien et son investissement dans cette lutte, que nous menons depuis plus de 150 ans. Cette signature intervient à un moment extrêmement propice, celui durant lequel le projet de loi du Député Christophe Blanchet - qui vise à moderniser le cadre de la lutte anti-contrefaçon en France, voté à l’unanimité à l’Assemblée Nationale - sera très prochainement à l’étude au Sénat. Afin d’être complète, il faudrait d’urgence inclure dans cette loi l’amende forfaitaire, notamment pour l’industrie du tabac, ainsi qu’un encadrement strict des règles de promotion des influenceurs en ligne parfois vecteur de promotion de faux produits en ligne. » déclare Christian Peugeot – Président de l’Unifab

« La démarche de l'Unifab prend tout son sens à Deauville où nombre de commerces valorisent auprès de visiteurs du monde entier le savoir-faire et l'excellence française. Le nom de la ville est lui-même devenu une marque grâce à l'engagement de la municipalité de le défendre et de le protéger d'une utilisation non contrôlée au profit d'intérêts privés. L'utilisation de la marque Deauville est désormais maîtrisée. La Ville produit elle-même une ligne de produits dérivés et accompagne le développement de produits Deauville qui mettent en lumière des événements, des activités, des personnalités ou des produits qui contribuent au développement de la ville et à sa qualité de vie », déclare Philippe Augier-Maire de Deauville.

Contacts presse :

Unifab – Régis Messali – Directeur de la communication et du développement

01 56 26 14 07 / 06 16 89 00 81 – rmessali@unifab.com

Mairie de Deauville - Delphine Barré – Directrice de la communication

06 87 52 65 81 - d.barre@deauville.fr